

Hautmont a reçu la Croix de guerre

M. Daniel Vincent la lui remit hier et présida à l'inauguration du monument aux morts de la guerre

M. Daniel-Vincent, Ministre du Travail, a remis hier la Croix de guerre à la ville d'Hautmont.

Rarement fête de ce genre revêt un caractère plus grandiose et plus solennel.

Ce n'est pas une population mais un peuple qui ont rendu hommage aux morts de la guerre en assistant à la cérémonie d'inauguration du monument aux morts sur la place de la République.

Malgré la saison tardive un soleil rareux prodigua ses chauds rayons sur la laborieuse cité et rehaussa l'éclat déjà sans pareil de la brillante cérémonie.

La ruée ouvrière qu'Hautmont avait revêtue hier se parut des jours de fête. Ses rues, décorées avec le plus grand soin, s'accrochaient avec peine, la foule immense accourue de tous les points de la région pour venir à la fois saluer le Ministre du Travail, l'enfant de l'arrondissement et assister à l'apothéose des souffrances de la guerre.

A midi dix exactement les autos officielles arrivèrent et se frayèrent passage avec peine dans la foule des curieux. Des voitures descendant MM. Daniel-Vincent, Ministre du Travail, Emile Vincent, secrétaire particulier du Ministre, Naudin, Préfet du Nord, Deblere, Sénateur et Leroy, sous-préfet d'Arvesnes.

Entre la double haie formée par un détachement de la 1^{re} ligne, et les gardiens de la région, les autorités s'arrêtèrent à la mairie, où les attendait MM. Delhay, maire d'Hautmont, entouré de ses adjoints et de son Conseil municipal, Bataille, maire de Maubeuge, conseiller général d'Arvesnes, et de la musique de la ville.

La musique du 1^{er} régiment des carabiniers de Bruxelles, et les sociétés musicales d'Hautmont, et de la région, donnèrent leur concours à la cérémonie.

À la mairie, où les officiels sont reçus, M. Delhay, maire d'Hautmont, souhaite la bienvenue au Ministre. Des jeunes filles lui offrent des fleurs.

Très touché du charmant accueil de la municipalité Hautmontaise, M. Daniel-Vincent remercie ses compatriotes en termes très affectueux.

LE BANQUET

À la mairie les officiels se dirigent en cortège vers la salle Hecquet où est servi un banquet en leur honneur. Toute la population acclame le Ministre sur son passage.

La salle d'hôtel est remplies. L'élément décoré. Le banquet est présidé par M. Daniel-Vincent, ayant à sa droite M. Delhay, maire, et à sa gauche M. Naudin, préfet du Nord.

Au dessert, M. Delhay remercie le Ministre et les notabilités d'avoir bien voulu participer à la cérémonie.

M. Bataille, conseiller général, maire de Maubeuge, fait l'éloge du Ministre et de M. Leroy, sous-préfet d'Arvesnes, qui jouissent de toutes les sympathies dans l'arrondissement.

Au nom du Gouvernement Belge, M. Spalart, consul de Belgique, adresse le Ministre et lui témoigne de la reconnaissance de la Belgique. Il remet ensuite à M. Delhay, maire d'Hautmont, la croix de chevalier de l'Ordre de la couronne de Belgique.

Au nom des parlementaires du Nord, M. Deblere, sénateur, prend ensuite la parole. Il espère que de la Conférence internationale de Washington résultera la sécurité des Nations.

M. le Préfet fait un brillant éloge du Nord et de ses actives populations. A l'occasion de graves récentes il a toujours trouvé dans le Ministre du Travail, un ardent défenseur de la Paix et de la réconciliation nationale.

LE DISCOURS MINISTERIEL

M. Daniel-Vincent, prend ensuite la parole. Toutes nos pensées ont été vers le Travail et vers la reconstruction. La grande leçon qui sort pour nous des cinq années de guerre est celle que nos morts nous ont laissée.

Notre devise est de faire ce que nous devons faire et ce que nous devons dans l'industrie. Nous voulons que les ouvriers soient nos bons collaborateurs dans la tâche commune. Un seul souci nous anime celui du bien public. Nous vivons des heures difficiles, mais nous en sortirons avec la même volonté qui nous a animés pendant la guerre.

Si j'ai pu faire preuve d'esprit de conciliation dans le grand conflit du Travail du Nord, c'est que je connais notre industrie et notre classe ouvrière. C'est de l'union du Travail et de l'industrie que nous avons besoin pour relever le pays.

Le Ministre remet ensuite la rosette d'officier d'académie à MM. René Loiseau d'Hautmont et à Ludovic Daniel, de Maubeuge ; MM. Georges Montevell et Emile

Merveau reçoivent la médaille de la reconnaissance anglaise.

LA REMISE DE LA CROIX DE GUERRE

A l'issue du banquet, les officiels se rendent au cortège sur la Grand-Place et passent la revue de toutes les Sociétés locales et des environs, qui forment la haie d'honneur.

Sur le kiosque, M. Deharveng prend la parole au nom des Anciens Combattants. Le colonel Allié représentant le général commandant la 1^{re} Corps, remet un drapeau aux Anciens Combattants.

Au nom des Mutilés du Nord, M. Gillard, président de la section d'Hautmont et Cassel, secrétaire général de la Fédération des Mutilés prennent ensuite la parole.

M. DANIEL VINCENT remet ensuite la Croix de Guerre à la Ville d'Hautmont qui a montré les plus belles qualités morales au cours de l'occupation ennemie.

Le colonel BOITTELLI, commandant la place de Maubeuge, remet ensuite la médaille militaire à MM. Teller Arthur et Lebris et la médaille militaire à titre posthume aux soldats Deckernecker et Pruvost.

La cérémonie prend fin aux accents de la « Marseillaise » et de la « Brabançonne » exécutée la musique du 1^{er} Carabinier Blige.

DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS

L'inauguration du Monument aux Morts se déroule ensuite dans une atmosphère de recueillement au milieu d'un concours considérable de population. Devant la pierre qui porte les noms des 287 soldats français, des 10 soldats belges et des 31 victimes civiles dévouées à Hautmont, MM. DELHAYE, maire de la ville ; GILLES, maire de Landreches ; GILLIARD, président des Anciens Combattants d'Hautmont ; MOUTON, des Combattants de 70 ; SPALART, consul de Belgique ; et BATAILLE, maire de Maubeuge, évoquent les heures sombres de la guerre et s'inclinent devant ses victimes.

M. DANIEL VINCENT apporte son hommage respectueux à la mémoire des morts au nom du Gouvernement de la République qu'il représente.

L'harmonie d'Hautmont exécute la marche funèbre de Chopin. Puis une société chorale de la ville entonne une cantate.

Le jour tombe. Les échos de la vallée de la Sambre répercutent les dernières strophes. La cérémonie prend fin dans le recueillement. La journée d'hier restera inoubliable dans les annales hautmontaises.

Elle fut entièrement consacrée au « Culte du Souvenir » et des Morts — M.P.

VICTIME DU DEVOIR

UN GARDE BARRIÈRE A ETE TUÉ EN VOULANT SAUVER UNE FEMME

Le passage d'un train de marchandises, à Venues, était fermé car un train avait passé. Près d'un des portillons, le garde-barrière Auguste Boucher, veillait. Tout à coup, il vit de l'autre côté de la voie une femme ouvrir le portillon et passer. Il lui cria de s'arrêter, elle n'entend pas et continue d'avancer. Déjà on entend le train.

M. Boucher s'élança vers la femme et d'une ruée bourrée de la repoussa hors de la voie. Elle tomba, mais si malheureusement qu'elle mourut quelques heures après à l'hospice des Petits-Ménages.

Mais le courageux cheminot, qui a fait tout son devoir pour l'arracher à la mort, est lui-même imploqué par la locomotive du train qui survient à toute vitesse. Lui aussi est transporté à l'hospice, où il mourut quelques heures après son admission. Le dévoué garde-barrière était marié et père de cinq enfants. L'autre victime est Mme Rose Lescur, couturière de quarante-cinq ans.

Si le régime des Soviets était reconnu...

LA RUSSIE — DIT TCHITCHERINE — RECONNAÎTRAIT SES OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Par une note au gouvernement britannique en date de vendredi dernier, Tchitcherine, commissaire du peuple des affaires étrangères du gouvernement des soviets, propose de reconnaître les obligations internationales de la Russie, pourvu que les puissances par un traité solennel et définitif reconnaissent le régime des soviets.

LA COUR D'APPELS DU NORD

Les pileurs de trains

QUATRE MEMBRES DE LA BANDE RESTERONT EN PRISON

Nous avons relaté les débuts du procès de cette bande qui dans les environs de Valenciennes, attaquait quelconques à main armée, les trains qui des armistices transportaient les denrées et objets nécessaires aux habitants.

M. Favocet-général Charrier a prononcé son réquisitoire samedi matin. Il a réclamé du jury une condamnation sévère pour tous les accusés. Il ne s'oppose cependant pas à l'admission des circonstances atténuantes, sauf en ce qui concerne les chefs de bande Hurez et Renaud.

Le président Mouron suspend la séance jusqu'à 1 h. 30. Les avocats plaident ensuite. 137 questions sont posées au jury. Le verdict a été rendu très tard dans la soirée. Les cinq condamnés sont : Hurez à 5 ans de réclusion, Renaud à 5 ans de prison, Gilles Zimmerman à 2 ans de prison, Les autres inculpés sont acquittés.

Le meeting de Valenciennes

Dimanche après-midi, à eu lieu salle des Académies, à Valenciennes, un grand meeting organisé par l'Union des Fonctionnaires pour protester contre la suppression de l'indemnité de vie chère de 720 francs.

De nombreux fonctionnaires appartenant aux diverses administrations des contributions directes et indirectes, des Postes et Télégraphes, de l'Enseignement, de la Douane, des percepteurs, des cheminots, etc., avaient répondu à l'appel du comité organisateur.

La fortune : en avions-nous tant besoin ? Je n'y tiens pas... C'est toi que je voulais, toi seule. J'ai conquis mes grades au risque de ma vie. J'espérais... Et tout à coup, j'apprends que tu es mariée... riche, que tu t'es vendue pour une fortune...

— J'étais désespéré... Alors j'ai essayé de me tuer... Efforts inutiles ! Un nouveau renvoie en France... Tu étais seule, je le savais. Je t'écris. Que n'aurais-je pas fait pour t'obtenir ?

— Même une lâcheté ! — Mais que me fais-tu menacé de le tuer et de me tuer ensuite ? Qui te dit que je n'étais pas sincère et que demain je n'exécute pas la mort de cette menace ?

— Tu es... — Est-ce que maintenant, avec le souvenir de ce qui s'est passé entre nous, avec l'enfant qui nous lie, je peux vivre sans toi ? Et tu veux que je te quitte ?

Elle appuya ses deux mains diaphanes sur ses épaules de son amant. — Ecoute à ton tour, dit-elle. Moi aussi, je t'aime, Georges, mais d'un amour différent, d'un amour de frère. Tu n'as pas à me laisser. C'est à elle qu'il faut penser. Quand tu m'as menacé d'un suicide, je n'ai songé qu'à elle qui fut si bonne pour moi. Je me suis sacrifiée pour te ramener à la raison. Tu sais quelles angoisses j'ai subies... Tu parles de mourir ! J'ai souhaité bien des fois la mort. Déshonorée à mes yeux, exposée à la juste colère de mon mari, trahissant à chaque instant de la voir apparaître, j'ai passé les mois, des nuits et des jours qui font que cheuveu blanc et vieillissent avant l'âge. Un miracle seul a pu me sauver... De cette faute, il nous reste une enfant innocente qui sera un danger constant pour moi une source de chagrins et de désespoir, je le sens, et que l'amour pour-

Protestations de Fonctionnaires

Pour le maintien de l'indemnité de 720 francs et contre les projets de cession des monopoles d'Etat

Un meeting de fonctionnaires qui a été tenu hier à Lille a été une angustieuse démonstration de ce que serait la situation générale si les grands monopoles d'Etat devenaient la propriété d'une oligarchie industrielle et financière.

Le meeting de Lille

L'impression qui se dégage des discours de Toesca et de Rouanet est pesante et la thèse qu'ils ont développée les deux orateurs est suffisamment documentée et sérieuse pour qu'on y réfléchisse un moment.

Au-dessus de la question des 720 francs qui semblent devoir être le fond même du meeting des problèmes d'une importance telle ont été posés que la question des salaires en a presque été oubliée.

Toesca a démontré qu'il apparaissait que la constitution politique de l'Etat qui ne répond plus aux besoins actuels doit disparaître, que son armature défectueuse doit être placée à un mécanisme plus moderne tenant compte uniquement des conditions économiques et des intérêts professionnels et toute autre conception serait attentatoire à l'idéal démocratique et au sens de la liberté.

Toesca ayant fait un exposé de la situation économique vis-à-vis de l'Etat, Rouanet dénonça les monopoles capitalistes dans le conflit économique.

Après avoir lu à l'assemblée quelques paragraphes du programme de l'Union des Intérêts économiques réclamant la rétrocession des monopoles de l'Etat tels que les allumettes, les P. T. T., les tabacs, les postes, à l'industrie privée, l'abolition de la loi de 1916 sur la spéculation illicite, l'orateur déclara que ce programme n'est pas qu'une menace pour l'intérêt général mais que la remise de la T. S. F. à l'industrie privée est un commencement d'exécution ; de plus la rétrocession des téléphones à l'industrie privée a également reçu 247 signatures.

L'orateur révéla les difficultés que rencontrent les P. T. T., actuellement, grâce à cette politique de folie qui consiste à diminuer les crédits jusqu'à compromettre la viabilité même de ces services. On cherche à couler, croit-il, les services actuels dans l'esprit du public afin de faciliter le rachat.

Après ces deux importants discours, Plouviot, député du Nord, qui au début du meeting avait rendu compte de la réunion de la commission des fonctionnaires à la Préfecture, donna lecture de l'ordre du jour suivant qui est voté à mains levées :

L'ORDRE DU JOUR

1. Le statut des fonctionnaires ; Le droit syndical.

2. Projet de suppression de l'indemnité de vie chère (dite de 720 fr.).

3. L'attaque contre les salaires et la journée de 8 heures.

4. Sur les licenciements importants qui ont déjà été effectués et vont se continuer dans les chemins de fer, parmi les ouvriers des P. T. T. et les auxiliaires de nombreuses administrations ;

5. Le projet de loi tendant à confier l'indemnité de vie chère de 720 francs, de la loi de 8 heures, s'élevant énergiquement contre l'attaque sur ces salaires au moment où la vie se s'aggrave.

6. Le projet de loi tendant à révoquer les fonctionnaires et services publics déclarant que la réalisation du projet gouvernemental aurait des conséquences désastreuses pour la fonction publique et pour le pays.

7. Ils se séparent en demandant à tous les Parlementaires qu'ils solent de voter contre ces projets arbitraires et de défendre l'opinion publique et revendications des Fonctionnaires et services publics afin de ne porter atteinte à la vie sociale du Pays.

Une note fut faite au profit des enfants des grévistes de Roubaix-Tourcoing et à 5 h. 30, a réunion prenait fin.

La grève de Roubaix-Tourcoing

Tous les ouvriers en grève de la région de Roubaix-Tourcoing sont convoqués pour ce matin, à 9 h., au lieu habituel de leurs réunions.

De chaque localité, ils se dirigeront en cortège vers un point de jonction, situé entre les deux villes, et participeront à une manifestation commune.

Tué par erreur

Chambéry, 30 octobre. — Le jeune Portiguet, 18 ans, croyant faire un rival, a tué par erreur un homme par inadvertance de la nuit et a été condamné à la prison pour un an et six mois.

Elle jetait un regard effrayé vers la porte par laquelle il était entré. Cette porte venait de s'ouvrir de nouveau.

IV
L'AMANT ET LE MARI

Une indicible expression d'épouvante bouleversait les traits de la malheureuse. Le comble, debout dans l'ouverture de la porte, fouillait la chambre de son regard perçant. Il était venu comme lors de son arrivée à Paris.

Le lieutenant s'était placé devant sa malheureuse pour la protéger.

Un sourire dédaigneux crispait les lèvres du mari.

— Monsieur Georges de Villers, si je ne me trompe, dit-il.

— En effet, monsieur.

— J'ai eu l'avantage de vous rencontrer au Mexique il y a quelques années, et ensuite de vous avoir à mon bord, du côté de la Guyane.

— C'est vrai.

— Mais je ne m'attendais pas à vous retrouver ici.

— Je suis à vos ordres... peut-être pourrions-nous nous expliquer quelques minutes.

— Allons ! A quel nom ? Madame de Villers, votre parente, je crois, connaît le commencement de l'aventure ; elle peut en voir la fin. Elle s'y intéressera, je l'espère.

Il fit quelques pas en avant, après avoir fermé la porte au verrou.

Il était assis de se fixer les sentiments dont elle était oppressée, écrasée.

C'était bien fini ; son échafaudage de ruines s'écroulait. Les terribles conséquences de sa faute s'abattaient sur elle.

La rage contre elle-même, l'envie sous le calme houleux de son mari lui légitime.

Elle l'avait trahi, déshonoré, lui à qui elle devait tout, son titre, une fortune inespérée, toute, un nom presque glorieux.

Un incendie dans les Balkans

Dix mille personnes ont été requiétionnées pour combattre le fléau

Sofia, 30 octobre. — Depuis plusieurs jours, un immense incendie ravage les forêts du Balkan Oriental. Une dizaine de milliers de personnes ont été requiétionnées pour combattre le fléau qui d'ores et déjà se trouve localisé.

Le Dimanche Sportif

Foot-Ball Association

L'OLYMPIQUE LILLOIS BATU LE RACING-CLUB DE FRANCE

Paris, 30 octobre. — Cet après-midi sur le terrain de la rue Olivier de Serres, l'Olympique Lillois a battu le Racing-Club de France par un but à zéro. La venue à Paris de l'excellent équipe du Nord avait attiré plusieurs milliers de spectateurs.

Le résultat de la partie n'indiquait nullement ce qu'elle fut. Elle aurait en effet, du se terminer par un match nul. Les Nordistes ont dominé durant un premier tiers de jeu. Les Parisiens ont eu, au cours de la seconde, le but marqué sur la ligne est contestable. Le ballon était sorti de la tête de buts, et la défense de Paris s'arrêta, attendant le coup de sifflet de l'arbitre pour la remise en jeu.

Ce dernier n'avait pas vu la sortie du ballon, étant trop loin ; ce moment ne suffit pas à empêcher les équipiers du Racing d'attaquer, ceux du Nord ne pouvant pour l'instant sur un but, que l'arbitre bien entendu leur accorda.

En général les joueurs de l'Olympique Lillois se sont montrés trop lents. S'ils avaient joué le ballon indifféremment à l'avantage ; par contre la défense lilloise fut une magnifique partie, le goal et les deux arrières ne commettant pas une seule faute. Au Racing, le gardien de but et le demi Mercier furent les meilleurs de l'équipe. Triboulet ne vit pas assez de buts, et la défense de Paris s'arrêta, attendant le coup de sifflet de l'arbitre pour la remise en jeu.

L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant fut ensuite voté à l'unanimité :

1. Les Fonctionnaires et services publics de l'arrondissement de Valenciennes réunis salle des Fêtes des Académies à Valenciennes, sous la présidence du camarade Morissette des Cheminots ; après avoir entendu divers orateurs et notamment les Parlementaires de l'arrondissement sur le projet gouvernemental en ce qui concerne la situation des fonctionnaires et services publics :

2. Le statut des fonctionnaires ; Le droit syndical.

3. Le projet de suppression de l'indemnité de vie chère (dite de 720 fr.).

4. L'attaque contre les salaires et la journée de 8 heures.

5. Sur les licenciements importants qui ont déjà été effectués et vont se continuer dans les chemins de fer, parmi les ouvriers des P. T. T. et les auxiliaires de nombreuses administrations ;

6. Le projet de loi tendant à confier l'indemnité de vie chère de 720 francs, de la loi de 8 heures, s'élevant énergiquement contre l'attaque sur ces salaires au moment où la vie se s'aggrave.

7. Le projet de loi tendant à révoquer les fonctionnaires et services publics déclarant que la réalisation du projet gouvernemental aurait des conséquences désastreuses pour la fonction publique et pour le pays.

8. Ils se séparent en demandant à tous les Parlementaires qu'ils solent de voter contre ces projets arbitraires et de défendre l'opinion publique et revendications des Fonctionnaires et services publics afin de ne porter atteinte à la vie sociale du Pays.

Une note fut faite au profit des enfants des grévistes de Roubaix-Tourcoing et à 5 h. 30, a réunion prenait fin.

TOURNOI

A FIVES. — Au Parc Wilmot, devant quinze cents spectateurs, le Sporting-Club Fivois bat l'Association Sportive Tournoisienne par 2 buts à 1.

Partie intéressante à suivre, disputée avec acharnement et couragée par les deux équipes. La question supérieure n'est nullement tranchée, la physionomie de la partie est équilibrée. Le premier mi-temps fut légèrement à l'avantage des Tournois, qui marqua un but. Le deuxième mi-temps fut dominé par l'équipe de Leat et Brelant.

A TOULOUSAIN. — Sur le terrain de la rue de Grand St-Jacques Roubaix a fait match nul avec l'équipe sportive Tournoisienne, après un match très intéressant à suivre et il y eut du beau jeu des passes précises, de belles combinaisons. Malheureusement sur la fin, une partie du public fut obligé de quitter cette belle partie, par ses cris et ses vociférations.

Il est inadmissible de voir sur un terrain de football des arrangements sur l'interdiction de la défense de la ligne de but par l'intermédiaire de celui-ci une véritable conduite de Grenoble comme ce fut le cas hier.

De la partie, il faut retenir le grand effort des Stadois, qui se sont montrés très courageux et ont gagné. Dominant fréquemment et arrivant à marquer dix minutes avant la fin. Ces efforts que les cris et hurlements commencent sur la fin, et il faut noter que les joueurs Tournois ont mené un jeu équilibré et ne réussissant qu'à égaliser à la dernière minute.

A TOURCOING. — Rue de Varsovie, devant quelques centaines de spectateurs, le Sporting-Club Tournoisien bat le Racing-Club d'Arvesnes par 1 but à 0.

A BOULOGNE. — U. S. Boulogne et R. C. Calais ont fait match nul.

A CALAIS. — C. S. Calais bat O. S. C. Roubaix à 2.

A DUNKERQUE. — U. S. D. Malo bat S. C. Anvers à 2.

A HAZEBROUCK. — La 2^e équipe de l'Union Hazebrouckaise a battu, par 3 à 0, la 1^{re} équipe de l'Association Sportive de Neuf-Berquin.

PROMOTION

A ROUBAIX. — Union Sportive Roubaissienne bat La Farelleuse par 4 buts à 1.

A ROUBAIX. — Union Sportive Roubaissienne et Club Athlétique Delysien de Roubaix ont fait match nul à 2.

MATCHES AMICAUX

A ROUBAIX. — Racing-Club Roubaix (réservé) bat Olympique Lillois (réservé) 3 à 1.

A LILLE. — O. Lillois et U. S. Baso Anglaise de Popperinghe 1 par 2 à 1.

CHALLENGE GOLLET

A FIVES. — Sporting-Club Fivois (équipe des Chats Loupers) bat Sporting-Club Français de Paris (réservé) par 6 buts à 0.

EQUIPES INFÉRIEURES

A S. C. Fivois (réservé) bat A. S. T. (réservé), 1 à 0.

A. S. T. (3) et C. S. T. (3), 1 à 1 — S. C. F. (4) bat A. S. T. (4).

Un incendie dans les Balkans

Dix mille personnes ont été requiétionnées pour combattre le fléau

Sofia, 30 octobre. — Depuis plusieurs jours, un immense incendie ravage les forêts du Balkan Oriental. Une dizaine de milliers de personnes ont été requiétionnées pour combattre le fléau qui d'ores et déjà se trouve localisé.

Le Dimanche Sportif

Foot-Ball Association

L'OLYMPIQUE LILLOIS BATU LE RACING-CLUB DE FRANCE

Paris, 30 octobre. — Cet après-midi sur le terrain de la rue Olivier de Serres, l'Olympique Lillois a battu le Racing-Club de France par un but à zéro. La venue à Paris de l'excellent équipe du Nord avait attiré plusieurs milliers de spectateurs.

Le résultat de la partie n'indiquait nullement ce qu'elle fut. Elle aurait en effet, du se terminer par un match nul. Les Nordistes ont dominé durant un premier tiers de jeu. Les Parisiens ont eu, au cours de la seconde, le but marqué sur la ligne est contestable. Le ballon était sorti de la tête de buts, et la défense de Paris s'arrêta, attendant le coup de sifflet de l'arbitre pour la remise en jeu.

Ce dernier n'avait pas vu la sortie du ballon, étant trop loin ; ce moment ne suffit pas à empêcher les équipiers du Racing d'attaquer, ceux du Nord ne pouvant pour l'instant sur un but, que l'arbitre bien entendu leur accorda.

En général les joueurs de l'Olympique Lillois se sont montrés trop lents. S'ils avaient joué le ballon indifféremment à l'avantage ; par contre la défense lilloise fut une magnifique partie, le goal et les deux arrières ne commettant pas une seule faute. Au Racing, le gardien de but et le demi Mercier furent les meilleurs de l'équipe. Triboulet ne vit pas assez de buts, et la défense de Paris s'arrêta, attendant le coup de sifflet de l'arbitre pour la remise en jeu.

L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant fut ensuite voté à l'unanimité :

1. Les Fonctionnaires et services publics de l'arrondissement de Valenciennes réunis salle des Fêtes des Académies à Valenciennes, sous la présidence du camarade Morissette des Cheminots ; après avoir entendu divers orateurs et notamment les Parlementaires de l'arrondissement sur le projet gouvernemental en ce qui concerne la situation des fonctionnaires et services publics :

2. Le statut des fonctionnaires ; Le droit syndical.

3. Le projet de suppression de l'indemnité de vie chère (dite de 720 fr.).

4. L'attaque contre les salaires et la journée de 8 heures.

5. Sur les licenciements importants qui ont déjà été effectués et vont se continuer dans les chemins de fer, parmi les ouvriers des P. T. T. et les auxiliaires de nombreuses administrations ;

6. Le projet de loi tendant à confier l'indemnité de vie chère de 720 francs, de la loi de 8 heures, s'élevant énergiquement contre l'attaque sur ces salaires au moment où la vie se s'aggrave.

7. Le projet de loi tendant à révoquer les fonctionnaires et services publics déclarant que la réalisation du projet gouvernemental aurait des conséquences désastreuses pour la fonction publique et pour le pays.

8. Ils se séparent en demandant à tous les Parlementaires qu'ils solent de voter contre ces projets arbitraires et de défendre l'opinion publique et revendications des Fonctionnaires et services publics afin de ne porter atteinte à la vie sociale du Pays.

Une note fut faite au profit des enfants des grévistes de Roubaix-Tourcoing et à 5 h. 30, a réunion prenait fin.

TOURNOI

A FIVES. — Au Parc Wilmot, devant quinze cents spectateurs, le Sporting-Club Fivois bat l'